

Paris, le 20 février 2017

Madame Elisabeth BORNE
Présidente directrice générale de la RATP
54, Quai de la Rapée
75599 Paris cedex 12

Objet : Préavis de grève

Madame la Présidente directrice générale

Via une alarme sociale du 10 février 2017 qui s'est conclue par un constat de désaccord le 14 février 2017, nous vous rappelions à vos propos et aux engagements de l'entreprise en 2016 sur la politique salariale qui pointaient, pour 2017, des mesures « significatives ».

Or, dans le cadre de la convocation aux Négociations Annuelles Obligatoires salariales, vos propositions reviennent, pour la valeur du point, à une augmentation de 0,6 % en deux fois, soit 0,4 % en masse. Une telle mesure ne peut être sérieusement qualifiée de « significative ».

Avec près d'un milliard d'euros de résultat ces trois dernières années (réalisés grâce au travail des agents), comment admettre que le salaire statutaire brut d'un opérateur ne progresse au 1^{er} mars que de 6,40€ par mois ? 10€ pour un agent de maîtrise ? 14€ pour un cadre ?

L'économie française a besoin d'être relancée et soutenue par la consommation des ménages. Comment admettre que la RATP, entreprise publique nationale, s'enferme dans une modération salariale sans précédent ?

Comment tolérer que les salariés, leur niveau social et de rémunération, soient considérés comme des variables d'ajustement, des indicateurs à faire baisser, coûte que coûte ? D'autant qu'ils subissent des réorganisations dégradant leurs conditions de travail.

La CGT-RATP laissera sa chance à la négociation du 21 février prochain. Si elle ne débouchait pas sur des augmentations générales véritablement significatives, nous appellerions les salariés de la RATP à se mobiliser.

Pour cette raison, nous déposons, par la présente, un préavis de grève du lundi 27 février 2017 – 22H00 au mercredi 1^{er} mars 2017 – 6h40.

En cas d'échec des négociations, les salariés seront appelés à se rassembler le 28 février 2017 au siège de l'entreprise à partir de 8h00.

Soyez assurée, Madame la Présidente directrice générale, de l'expression de notre considération.